

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR)

AAO N° : 003/CPMP/TAAZOUR/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 paru dans le site au **sigmap.gov.mr** et au **portail national des marchés publics**.

2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N003/CPMP/TAAZOUR/2026

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre l'Exclusion a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le projet de la réhabilitation et la construction de SIX (06) barrages de décrues dans six wilayas agro-sylvo-pastorales dans le pays, repartis en **3 lots distincts de la catégorie Barrage 1**. Les travaux seront exécutés dans trois wilayas du pays dans un délai ne dépassant pas **huit (08) mois par lot**.

3. La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et la Lutte Contre l'Exclusion sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises notamment pour la **catégorie barrage 1**, pour exécuter en trois (3) lots distincts les travaux **de la réhabilitation et la construction de six (06) barrages de décrues dans trois wilayas agro-sylvo-pastorales dans la wilaya** repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Coordonnées géographiques	
					X	Y
Lot 1	Adrar	Aoujeft	Aoujeft	Tireban	706 710.90	2 207 665.55
	Brakna	Magta Lehjar	Magta Lehjar	Tichoutten	712 751,61	1 960 060,24
Lot 2	Assaba	Barkéol	Boulahrath	Chelkhet Aïcha	749 441.98	1 852 541.57
	Assaba	Barkéol	Boulahrath	Chelkhet Ledhyab	758 942.98	1 847 960.57
Lot 3	Assaba	Barkéol	Boulahrath	Mreida	768 926.98	1 884 038.57
	Assaba	Barkéol	Boulahrath	Varee Ejerk	768 874.11	1 870 527.11

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres **National ouvert**
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Une entreprise candidate peut soumissionner à tous les lots de sa catégorie mais ne peut être adjudicataire que pour un (01) lot même si elle est moins-disante pour tous les lots.
7. Chaque entreprise soumissionnaire doit présenter dans le formulaire de renseignements le NIF ainsi que le numéro d'immatriculation au niveau de la CNSS.

Les entreprises étrangères doivent avoir une identification au niveau de la plateforme numérique de la classification Mauritanienne,

8. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert en **3 lot** distincts de la catégorie **Barrage 1** ;

9. Les soumissionnaires étrangers seul ou en groupement doivent répondre aux exigences suivantes :
- Avoir, sous peine de rejet, un URL (site web) opérationnel qui doit être indiqué dans le formulaire de renseignement ;
 - Fournir une attestation de non faillite, daté de moins de 06 mois, et un registre de commerce, sous peine de rejet, certifiés par l'Ambassade du candidat accréditée en Mauritanie, ou par l'ambassade de Mauritanie accrédité dans le pays origine du soumissionnaire.
 - Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché : Les entreprises qui ont des projets avec **TAAZOUR** accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture ;
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès **de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –îlot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie.**
11. Les exigences en matière de qualification sont :
- ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des trois (3) dernières années, **au moins trois marchés similaires attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (barrages)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux.,
 - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à **Soixante Huit Millions (68 000 000 MRU) par lot** et ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic,
 - ✓ Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - ✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
 - ✓ Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de **vingt-trois millions (23 000 000 MRU) ouguiyas par lot**, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
12. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse **de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –îlot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie**, à compter du 11/05/2026 contre un paiement non remboursable de **dix milles ouguiyas (10.000MRU) par versement au trésor public mauritanien (contre quittance)**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis sur support électronique (clé USB), aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
13. Les offres devront être rédigées en langue **française** et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **1er juin 2026 à _12h :00**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement

rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse *de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie* **1er juin 2026 à 12h :00**

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant **sept cent milles (700 000 MRU) ouguiyas par lot** valide 120 jours après la date limite de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser huit (08) mois. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

Fait à Nouakchott le **07 05 2026**
Le Secrétaire Général
Nouey Cheikh ABEIDY